

**CODE DE CONDUITE
POUR LES FOURNISSEURS
DE PRODUITS ET DE SERVICES
(BOLTON FOOD & TRI MARINE)**



BOLTON

INTRODUCTION

Bolton Food & Tri Marine, Business Unit Food de Bolton est un leader mondial dans la production et la distribution de produits de la mer et carnés. Elle travaille avec des marques connues et respectées telles que Rio Mare, Saupiquet, Palmera, Isabel, Cuca et Simmenthal, et s'engage à répondre aux besoins et aux attentes de ses clients et des consommateurs finaux en fournissant des produits sûrs, de haute qualité et durables.

Bolton Food & Tri Marine est convaincue que la mise en place de partenariats à long terme avec les fournisseurs implique un partage des risques et des responsabilités, ainsi qu'un accord mutuel sur les normes à respecter par les deux parties. Comme le décrit le **Guide d'achat responsable de l'Initiative pour le commerce éthique**, « améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement et créer un équilibre plus juste des pouvoirs signifie investir dans des relations stables et transparentes avec les fournisseurs et renforcer la capacité de vos fournisseurs à mener des changements positifs. Le partage des risques et des responsabilités et le fait de traiter les principaux fournisseurs comme des partenaires font partie intégrante de cette démarche ».

En acceptant et en mettant en œuvre ce **Code de conduite pour les fournisseurs** (ci-après **CdC**), Bolton Food & Tri Marine renforce l'impact environnemental de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement mondiales, améliorant ainsi le bien-être de millions de personnes dont les moyens de subsistance dépendent de leur affaire et de leurs activités commerciales.

Pour gérer les relations avec les fournisseurs en interne, **Bolton Food & Tri Marine prend ce CdC pour référence dans la gestion des fournisseurs**. Bolton Food & Tri Marine veut être transparente sur ses valeurs dans son dialogue avec ses fournisseurs, c'est pourquoi ce **CdC est inclus et annexé à chaque contrat de fournisseur. Les fournisseurs doivent se conformer au contenu de ce CdC.**

Bolton Food & Tri Marine croit au maintien d'un dialogue continu avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses employés et les acteurs de la société civile afin d'améliorer les mesures actuelles mises en place. Bolton Food & Tri Marine vise également à améliorer les mesures futures qu'elle serait amenée à développer pour renforcer son engagement envers une norme internationale de développement durable à 360 ° afin de réaliser **l'Agenda 2030 de l'ONU et les Objectifs de développement durable**.

Ainsi, tous les fournisseurs actuels et potentiels doivent signer ce CdC spécifique. Il définit des normes de performance éthique pour les fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine en tant qu'exigence obligatoire pour toute entreprise ou organisation qui souhaite rester ou devenir un fournisseur de Bolton Food & Tri Marine **pour une catégorie de produits ou de services ou une zone géographique particulière.**

Bolton Food & Tri Marine vérifiera de manière aléatoire le respect de ces exigences par le biais de son système interne de due diligence. Si un fournisseur éprouve des difficultés à respecter ce CdC, **Bolton Food & Tri Marine collaborera avec lui pour déterminer où se situe le décalage dans sa chaîne d'approvisionnement**, identifier les causes profondes du problème et trouver des moyens efficaces d'y remédier. Bolton Food & Tri Marine contribuera à la mise en œuvre de ces mesures et à la vérification de leur efficacité à corriger l'incident.

CONTENU

Exigences générales pour tous les fournisseurs

- Code de conduite de Bolton
- Politique des droits humains de Bolton

Exigences spécifiques pour les fournisseurs de thon (ou de produits contenant du thon)

- Code de conduite Food de Bolton pour les navires
- Politique du thon

Exigences spécifiques pour les autres fournisseurs de matières premières

- Politique relative aux maquereaux et aux sardines
- Politique relative au saumon
- Politique relative aux mollusques
- Politique relative au pétrole
- Politique relative aux légumes
- Politique relative à la viande

En outre, en tant qu'acheteur, Bolton Food & Tri Marine prend les engagements suivants dans ses relations avec ses fournisseurs :

- Traiter les fournisseurs avec respect et considération dans toutes les transactions et communications.
- Communiquer de manière claire, rapide et précise sur toutes les questions relatives aux commandes.
- Ne jamais négocier un prix inférieur au coût d'une production durable, car cela peut avoir un impact sur les salaires et les conditions de travail des employés et/ou un impact négatif sur l'environnement.
- Privilégier les fournisseurs qui garantissent des salaires et des conditions de travail décents aux employés et qui respectent des pratiques durables, plutôt que de confier les achats à d'autres fournisseurs uniquement sur la base du prix.
- Si la commande comporte des délais d'exécution qui entraîneraient des heures de travail excessives ou une sous-traitance par le fournisseur, Bolton Food & Tri Marine est disposée à travailler avec le fournisseur pour trouver des solutions alternatives possibles.
- S'efforcer de minimiser les modifications répétées des commandes dans des délais très courts. Si des changements sont inévitables, discuter et convenir de nouveaux délais de livraison avec le fournisseur.
- Bolton Food & Tri Marine étudiera la possibilité de partager le coût de la mise en œuvre et du suivi des améliorations des conditions de travail, dans certaines circonstances, par exemple lorsqu'elles dépassent les moyens du fournisseur.
- Prendre en compte la rémunération et les conditions de travail des employés lors de l'examen de nos relations d'affaires en évaluant l'engagement du fournisseur à se conformer au CdC de Bolton Food & Tri Marine comme un critère important pour la poursuite de nos relations d'affaires. Bolton Food & Tri Marine évaluera des critères tels que l'amélioration des salaires et des conditions de travail, ainsi que la qualité et le prix des produits fournis lors de l'approbation ou de la réévaluation des fournisseurs. Bolton Food & Tri Marine ne mettra pas fin aux relations avec les fournisseurs sur la seule base d'augmentations de prix, pour autant que celles-ci soient justifiées par des améliorations des autres critères évaluables.
- Soutenir nos fournisseurs dans leurs efforts pour respecter leurs obligations au titre du présent CdC.

A. EXIGENCES GÉNÉRALES POUR TOUS LES FOURNISSEURS

Les valeurs fondamentales et les politiques de haut niveau de Bolton Food & Tri Marine sont fondées sur les normes internationalement reconnues en matière de droits humains énoncées dans la **Déclaration universelle des droits humains**, la **Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail**, les **Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains** et le **Code de base de l'Initiative pour le commerce éthique**.

Le **Code de Conduite du Bolton et la politique du Bolton en matière de droits humains** se situent au sommet de la pyramide réglementaire du GB, lui permettant d'établir les principes et les valeurs de base qui sont attendus et exigés de toutes les entreprises du GB, de leurs employés, de leurs dirigeants, de leurs organes directeurs, de leurs parties prenantes et de leurs fournisseurs. Ils fournissent un cadre d'intégrité partagée par tous dans la conduite des activités professionnelles.

Le **CdC de Bolton Food & Tri Marine** a été élaboré sur la base de ces deux documents de haut niveau afin de mieux communiquer aux fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine le niveau élevé de comportement éthique qui est exigé d'eux pour devenir et rester membre de la famille des fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine.

1. POLITIQUES DE HAUT NIVEAU DE BOLTON

1.1. CODE DE CONDUITE DE BOLTON

Bolton a adopté un code de conduite dont le respect est obligatoire pour tous les membres de l'organisation. Il sert de base aux activités internes du Bolton et aux relations avec toutes les parties prenantes du Bolton et, en particulier, avec tous ses fournisseurs de produits et de services.

En tant que membre du Bolton et acteur du secteur de la transformation des produits de la mer, Bolton Food & Tri Marine estime qu'il est extrêmement important de se comporter comme une organisation socialement responsable se doit de l'être. C'est pourquoi elle s'efforce chaque jour de mener toutes les activités dans ses installations et celles de ses partenaires et fournisseurs dans le plus grand respect et la plus grande considération des droits humains, de l'éthique qui doit régir les relations humaines et commerciales, du respect de l'environnement et du souci de la durabilité des ressources.

Du point de vue de ses clients et des consommateurs finaux, Bolton Food & Tri Marine est responsable de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des produits qu'elle propose, de la mer/ferme à l'assiette. Il est donc essentiel pour Bolton Food & Tri Marine de gagner la confiance de ses fournisseurs, non seulement pour les produits, mais aussi pour les valeurs et les attitudes de l'entreprise.

1.2. POLITIQUE DES DROITS HUMAINS DE BOLTON

La politique des droits humains du Bolton repose sur les valeurs fondamentales et le code de conduite du groupe. Le respect des principes exprimés dans la **Politique des droits humains** du Bolton doit être considéré comme faisant partie intégrante des devoirs de tous ses employés, des parties prenantes concernées et des fournisseurs. Un engagement commun en faveur de l'amélioration des conditions de travail et des conditions sociales fait partie intégrante d'un rapport de force plus équitable et de l'amélioration de la vie des travailleurs.

Le respect des droits humains fondamentaux est un élément central de la stratégie de développement durable du GB. La dignité et le respect de l'individu sont au cœur de la culture d'entreprise du GB, partagée avec Bolton Food & Tri Marine. À ce titre, Bolton Food & Tri Marine promeut le respect des droits humains et prend les mesures appropriées pour prévenir, atténuer et remédier à toute violation, tant au sein de l'entreprise que chez ses fournisseurs, tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Bolton Food & Tri Marine.

Les relations de Bolton Food & Tri Marine avec ses parties prenantes sont fondées sur la transparence et la confiance mutuelle. C'est pourquoi Bolton Food & Tri Marine met en œuvre et soutient les droits humains internationalement reconnus énoncés dans les **Conventions fondamentales de l'OIT** et la **Déclaration universelle des droits humains** et les conventions qui s'en inspirent, qu'ils les aient ratifiées ou non ainsi que le **Code de base de l'initiative pour le commerce éthique**.

La politique du Bolton en matière de droits humains couvre les principes individuels les plus importants que tous nos fournisseurs doivent respecter :

- UN EMPLOI RÉGULIER ET LIBREMENT CHOISI
- LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE
- SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- PAS DE TRAVAIL DES ENFANTS
- UN SALAIRE DÉCENT
- PAS D'HEURES DE TRAVAIL EXCESSIVES
- PAS DE DISCRIMINATION NI DE TRAITEMENT SÉVÈRE
- LES DROITS DES COMMUNAUTÉS LOCALES
- LA DÉNONCIATION DES INFRACTIONS

2. LE RESPECT DE LA LÉGISLATION APPLICABLE

Les exigences de Bolton Food & Tri Marine à l'égard de ses fournisseurs agréés vont toujours de pair avec un strict respect de la législation applicable dans le cadre de leur activité, tant au niveau local qu'international, y compris - mais sans s'y limiter - celles relatives au commerce international (telles que celles relatives aux sanctions, aux contrôles à l'exportation et aux obligations de déclaration), à l'environnement, à la protection des données et aux lois antitrust et sur la concurrence.

En cas de divergence entre les lois nationales et les normes internationales en matière de droits humains, Bolton Food & Tri Marine suivra la norme la plus élevée ; en cas de conflit, Bolton Food & Tri Marine respectera les lois nationales tout en respectant les droits humains dans toute la mesure du possible et attendra de ses fournisseurs qu'ils fassent de même.

3. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE LA QUALITÉ DES PRODUITS ET DE LA NUTRITION

La sécurité et la qualité des produits proposés par Bolton Food & Tri Marine sont une priorité stratégique.

Chaque produit ou service fourni à Bolton Food & Tri Marine doit être géré de manière rigoureuse, répondre aux critères définis dans l'accord d'achat et être adapté à l'utilisation prévue, conformément aux spécifications, aux critères de qualité et de sécurité spécifiés dans ces accords.

Bolton Food & Tri Marine exige de ses fournisseurs qu'ils soient autorisés par les autorités locales à exercer leurs activités et, le cas échéant, les établissements doivent être agréés afin de pouvoir exporter vers l'Union européenne. Le cas échéant, ils doivent être inclus dans les listes officielles d'établissements agréés par la direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire de la Commission européenne (DG-SANTE).

La mise en œuvre de systèmes certifiés de gestion de la qualité et de la sécurité alimentaire sera très appréciée, et tous nos fournisseurs sont encouragés à s'engager dans cette voie. Bolton Food & Tri Marine procédera à des évaluations régulières des installations et des procédures de nos fournisseurs afin de garantir la qualité finale des produits qu'ils fabriquent et de vérifier que nos partenaires tiennent compte de nos attentes en matière d'amélioration continue dans toutes leurs activités. Les entreprises qui acceptent de se soumettre au processus d'homologation de Bolton Marine en matière de sécurité alimentaire, de qualité et de responsabilité sociale des entreprises.

Tous les fournisseurs doivent s'assurer que les produits fournis à Bolton Food & Tri Marine sont entièrement traçables, sûrs et que les niveaux de contaminants et de substances indésirables potentiellement présents sont inférieurs aux limites convenues avec le département qualité de Bolton Food & Tri Marine et aux limites légales locales applicables. En outre, tous les fournisseurs doivent garantir la traçabilité complète des produits qu'ils fournissent à Bolton Food & Tri Marine, en respectant pleinement les exigences établies dans les spécifications techniques des produits en vigueur et approuvées par le département de recherche et développement de Bolton Food & Tri Marine.

Les activités de recherche et d'innovation sont menées de manière responsable, sur la base des bonnes pratiques cliniques et des principes scientifiques, technologiques et éthiques généralement admis.

Des procédures et des circuits de communication adéquats doivent être mis en place pour garantir que Bolton Food & Tri Marine est immédiatement informée de tout problème de qualité ou de sécurité concernant le produit fournis impliquant le fournisseur ou tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

4. ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Bolton Food & Tri Marine attend de ses fournisseurs qu'ils soient très sensibilisés à l'environnement, ce qui doit se traduire par des efforts manifestes pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement et s'inscrire dans une démarche de durabilité environnementale. Tous les partenaires de Bolton Food & Tri Marine sont encouragés à prendre toutes les mesures à leur portée, non seulement pour minimiser les incidences négatives sur l'environnement, mais aussi pour améliorer les conditions environnementales.

Bolton Food & Tri Marine exige de ses fournisseurs qu'ils adoptent et respectent une politique environnementale publique documentée et qu'ils établissent des plans d'action pour couvrir les aspects les plus importants de leur activité qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement : la gestion des déchets dangereux, des sous-produits, de l'eau, des émissions et de l'énergie, sur la base des meilleures pratiques internationales reconnues.

Bolton Food & Tri Marine vise à favoriser le changement tout au long de sa chaîne de valeur en réduisant l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) de toutes ses activités, notamment par une meilleure gestion des intrants et par des techniques d'évitement et d'adaptation visant à atténuer les émissions. Bolton Food & Tri Marine attend de ses fournisseurs qu'ils s'associent à ces efforts en faveur d'une économie circulaire et d'émissions nettes de GES nulles, et qu'ils facilitent et soutiennent Bolton Food & Tri Marine dans les calculs d'émissions de portée 2 et 3, le cas échéant. Bolton Food & Tri Marine reconnaît que les conséquences d'un échec collectif avec des températures plus élevées, l'élévation du niveau des mers et des phénomènes météorologiques plus extrêmes nous concerneront tous, de même que l'instabilité politique et économique croissante résultant du déplacement des populations de zones qui pourraient devenir littéralement inhabitables.

En tant qu'entreprise alimentaire de premier plan, Bolton Food & Tri Marine soutient pleinement la nécessité d'une action urgente pour améliorer la résilience et la durabilité de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et pour contribuer aux efforts plus larges visant à évoluer vers une consommation d'énergie quasi nulle.

Bolton Food & Tri Marine a identifié diverses contributions aux émissions de GES liées à ses activités, concluant que la majorité d'entre elles échappent à son contrôle direct, c'est-à-dire les émissions du champ d'application 3 qui comprennent les émissions intégrées dans les matières premières et autres intrants, ainsi que dans la manière dont ses produits sont utilisés après la vente. Bolton Food & Tri Marine s'engage à contrôler les émissions des champs 1 et 2 et a besoin du soutien de tous ses fournisseurs dans le but ultime de travailler ensemble pour réduire également les émissions du champ 3 tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les initiatives pertinentes à cet égard comprendraient des programmes d'économie d'énergie et d'eau visant à améliorer les opérations existantes, une utilisation accrue des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le biogaz provenant de digesteurs anaérobies.

Bolton Food & Tri Marine attend donc de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à coopérer avec elle en lui fournissant les données demandées afin qu'elle puisse calculer l'empreinte carbone ou, plus généralement, l'empreinte environnementale des produits ou services fournis à Bolton Food & Tri Marine. La mesure des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits est une mesure essentielle pour améliorer la performance environnementale d'un produit ou d'un service donné. Sans la coopération de ses fournisseurs dans la collecte de données primaires fiables sur les matières premières qu'elle achète, Bolton Food & Tri Marine ne peut pas jeter les bases d'un calcul fiable de l'empreinte environnementale de ses produits, ni mesurer les avantages de pratiques plus durables adoptées par les fournisseurs, ce qui contrarierait leurs efforts.

Bolton Food & Tri Marine encourage également ses fournisseurs à adopter des pratiques d'économie circulaire qui peuvent conduire à une utilisation plus consciente des ressources disponibles telles que l'eau ou d'autres matières premières, et à des économies grâce à la réduction et à la réutilisation des déchets.

Enfin, Bolton Food & Tri Marine attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place un système de gestion environnementale dans leurs établissements et qu'ils soient certifiés ISO 14001 ou deviennent certifiables ISO à moyen terme. Les fournisseurs certifiés ISO 14001 doivent en informer Bolton Food & Tri Marine. Si elle n'est pas encore certifiée, Bolton Food & Tri Marine travaillera avec le fournisseur pour établir des plans d'action convenus, y compris un calendrier estimatif pour achever le processus. Dans la mesure de ses possibilités, Bolton Food & Tri Marine apportera son aide et son soutien aux fournisseurs qui en ont besoin, en vue de collaborer à la réalisation d'objectifs communs.

5. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Bolton Food & Tri Marine exige de ses fournisseurs qu'ils adoptent et respectent les engagements documentés en matière de santé et de sécurité décrits dans la politique du Bolton en matière de droits humains.

En outre, Bolton Food & Tri Marine attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place un système de gestion de la santé et de la sécurité dans leurs établissements et qu'ils soient certifiés ISO 45001 ou qu'ils deviennent certifiables ISO à moyen terme. Les fournisseurs certifiés ISO 45001 doivent en informer Bolton Food & Tri Marine. Si elle n'est pas encore certifiée, Bolton Food & Tri Marine travaillera avec le fournisseur pour établir des plans d'action convenus, y compris un calendrier estimatif pour achever le processus. Dans la mesure de ses possibilités, Bolton Food & Tri Marine apportera son aide et son soutien aux fournisseurs qui en ont besoin, en vue de collaborer à la réalisation d'objectifs communs visant à garantir une protection adéquate des salariés.

6. LES RELATIONS DE L'ENTREPRISE AVEC LES TIERS : POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

Bolton Food & Tri Marine rejette toute forme d'acte ou de comportement corrompu.

Bolton Food & Tri Marine a adopté des exigences très strictes en matière d'honnêteté et d'intégrité dans ses relations internes et attend le même niveau d'exigence dans les relations avec ses partenaires et fournisseurs.

Donner ou recevoir des pots-de-vin est illégal, fondamentalement contraire à l'éthique, et peut avoir de graves conséquences pour toutes les personnes impliquées, y compris l'emprisonnement pour les individus et de lourdes amendes pour l'entreprise. Bolton Food & Tri Marine s'engage à mener ses activités avec transparence et intégrité et, par conséquent, toutes ses transactions doivent être conformes aux lois anti-corruption, y compris l'obligation de tenir des livres de comptes et des registres complets et exacts.

Dons, services et autres avantages

Le personnel de Bolton Food & Tri Marine ne doit pas solliciter, négocier ou accepter des cadeaux ou des gratifications de la part de fournisseurs, de consultants ou de prestataires de services pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice d'autres personnes, à moins que cette action ne soit légale, éthique et qu'il s'agisse d'une pratique commerciale généralement acceptée entre Bolton Food & Tri Marine et la tierce partie.

Le personnel du Bolton Food & Tri Marine ne peut accepter ou donner aucun type de cadeau qui pourrait compromettre ou sembler compromettre son processus de prise de décision honnête dans une négociation actuelle ou future. Il est interdit de conditionner ou de tenter de conditionner une négociation en échange d'un cadeau, d'un service ou d'un geste de courtoisie.

Les cadeaux, services et autres présents provenant de clients, de fournisseurs ou de consultants actuels ou futurs ne sont acceptables que s'ils sont offerts à des fins professionnelles légitimes. En outre, il est interdit de recevoir des cadeaux, des services ou d'autres marques de courtoisie de la part de tiers, sauf s'il s'agit de matériel promotionnel légitime, conforme à des normes et pratiques commerciales acceptables, et ayant uniquement une valeur économique de témoignage. L'acceptation de ces cadeaux ne doit pas compromettre ou sembler compromettre l'intégrité et l'objectivité de Bolton Food & Tri Marine, ni créer une attente d'obligation envers le tiers.

Ces cadeaux doivent toujours être légaux et conformes aux normes et pratiques commerciales acceptables. Il est interdit d'essayer de conditionner une négociation commerciale à la réception d'un cadeau pour un client, un fournisseur, un consultant ou un prestataire de services.

Les fournisseurs ne doivent pas offrir, accorder, demander ou accepter des cadeaux ou des dons aux/de la part des acheteurs de Bolton Food & Tri Marine qui pourraient enfreindre les dispositions du présent CdC.

Si un fournisseur ou un autre tiers tente de conditionner une négociation ou une relation d'affaires à des cadeaux ou à une compensation financière malhonnête, tout le personnel du Bolton Food & Tri Marine est tenu de porter l'affaire à l'attention de ses supérieurs et du service juridique ou de conformité chargé de garantir l'intégrité et l'honnêteté des relations commerciales et d'affaires de l'entreprise.

Corruption et/ou chantage

Les pots-de-vin, le chantage, la corruption, l'extorsion et le détournement de fonds ne sont en aucun cas autorisés. Si un membre de l'entreprise est victime de corruption et/ou de chantage dans ses relations de travail à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation, il doit le signaler immédiatement. Bolton Food & Tri Marine demande que des mesures adéquates soient prises pour prévenir la corruption dans toutes les transactions commerciales entreprises par le fournisseur.

Pratiques de corruption

Les fournisseurs et leurs représentants ne doivent pas, directement ou indirectement, y compris par le biais d'un agent ou d'un autre intermédiaire, se livrer à des pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires, anticoncurrentielles ou coercitives dans le cadre d'un appel d'offres ou de l'exécution d'un contrat ou d'une activité financé(e) par Bolton Food & Tri Marine.

Conflit d'intérêts

Il y a conflit d'intérêts lorsque des intérêts personnels ou des intérêts d'un tiers entrent en concurrence avec les intérêts de Bolton Food & Tri Marine. Si un conflit d'intérêts s'est produit ou si le personnel de Bolton Food & Tri Marine se trouve confronté à une situation qui pourrait impliquer ou donner lieu à un conflit d'intérêts, il doit en informer ses supérieurs et le service juridique ou de conformité compétent afin que la situation puisse être résolue de manière équitable et transparente.

Transparence

Les fournisseurs exercent leurs activités de manière honnête, intègre et transparente. À cette fin, ils maintiennent un système comptable approprié qui facilite la traçabilité de leurs décisions, en tant que mesure préventive contre tout type de corruption, de pot-de-vin et d'extorsion qui pourrait survenir.

Les fournisseurs n'offrent ni n'acceptent de rémunération de quelque nature que ce soit qui vise, ou peut être perçue comme visant, à influencer le jugement impartial ou l'objectivité des parties désignées par Bolton Food & Tri Marine pour effectuer des inspections et des audits de conformité en rapport avec le présent **CdC**.

Toutes les transactions commerciales doivent être effectuées de manière transparente et enregistrées avec précision dans les livres et registres du fournisseur. Il ne doit pas y avoir de participation effective ou de tentative de participation au blanchiment d'argent. Aucune information confidentielle en possession du fournisseur concernant Bolton Food & Tri Marine ne doit être utilisée pour se livrer à un délit d'initié ou pour le soutenir.

Les fournisseurs doivent mettre en œuvre des politiques et des procédures appropriées en matière de transactions financières afin de garantir que toutes les transactions financières sont correctement enregistrées et qu'un éventuel blanchiment d'argent est détecté. Aucun compte, fonds ou actif non divulgué ou non enregistré ne peut être établi ou maintenu.

Les fournisseurs ne doivent pas manipuler ou influencer leurs employés, ni falsifier des dossiers ou des registres afin d'altérer le processus de vérification de la conformité avec le présent **CdC**.

Confidentialité et protection des données

Les fournisseurs doivent préserver l'intégrité et la confidentialité des informations qu'ils peuvent recevoir en raison de leur relation commerciale avec Bolton Food & Tri Marine. Les informations confidentielles, le savoir-faire et la propriété intellectuelle de Bolton Food & Tri Marine doivent être respectés et sauvegardés. Toutes les informations fournies par Bolton Food & Tri Marine ne peuvent être utilisées qu'aux fins prévues et désignées.

Les informations personnelles concernant les individus, tels que les consommateurs et les employés de Bolton Food & Tri Marine, seront traitées dans le respect total de la protection de leur vie privée et conformément à toutes les lois et réglementations pertinentes en matière de protection de la vie privée. Elles ne seront pas conservées plus longtemps que ce qui est raisonnablement nécessaire et autorisé par la loi.

Toutes les informations sur les concurrents de Bolton Food & Tri Marine doivent être obtenues de manière légitime et ne peuvent être utilisées qu'à des fins légitimes, dans le respect de toutes les lois et réglementations antitrust et autres lois et réglementations applicables. Aucune tentative ne sera faite, à aucun moment, pour fournir à Bolton Food & Tri Marine des informations sur les concurrents de Bolton Food & Tri Marine qui pourraient raisonnablement être considérées comme confidentielles pour eux et non disponibles dans le domaine public.

L'obligation de maintenir la confidentialité survivra à la fin de la relation avec Bolton Food & Tri Marine et inclura l'obligation de restituer tout matériel lié à l'entreprise en possession du fournisseur.

Accès à la vérification et à la notification des non-conformités

Les fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine doivent donner leur autorisation et collaborer avec le personnel de Bolton Food & Tri Marine ou leurs représentants pour vérifier le respect total du présent CdC comme condition préalable nécessaire à l'établissement de relations commerciales entre Bolton Food & Tri Marine et tout fournisseur. Cela englobe des inspections inopinées sur place de leurs installations et/ou des questions sociales ou d'emploi (entretiens avec les employés, les agences pour l'emploi, les ONG locales, les syndicats et d'autres représentants des salariés, etc.) et des audits sociaux combinés à des évaluations d'impact pour garantir le respect du CdC afin de remédier ou de mettre fin à la relation, si nécessaire, et de suivre les meilleures pratiques en matière d'évaluation des performances éthiques et environnementales.

Si des non-conformités sont découvertes par rapport aux aspects requis par le présent CdC, Bolton Food & Tri Marine attend de ses fournisseurs qu'ils portent ces non-conformités à son attention afin que la situation puisse être analysée conjointement et que des plans d'action appropriés et satisfaisants puissent être établis pour remédier à la situation et faire respecter le présent CdC.

Bolton Food & Tri Marine s'efforcera de travailler avec tout fournisseur potentiel qui souhaite se conformer au présent CdC mais qui n'est pas en mesure de respecter ses engagements pour devenir un fournisseur agréé par le biais de programmes de renforcement des capacités ou de formation, sauf dans les cas où des non-conformités significatives sont détectées.

Les fournisseurs peuvent être tenus de rendre compte à Bolton Food & Tri Marine de leurs relations d'affaires avec tout sous-traitant impliqué à quelque niveau que ce soit dans les produits ou services sous-traités par Bolton Food & Tri Marine. Il incombe au fournisseur de garantir que ces fournisseurs sous-traitants connaissent et appliquent le présent CdC dans son intégralité. Dans tous les cas, les fournisseurs agréés de Bolton Food & Tri Marine ont la responsabilité de garantir que tous les produits qu'ils fournissent à Bolton Food & Tri Marine répondent à tout moment à tous les critères requis par la législation locale et internationale applicable.

7. SIGNALEMENT DES VIOLATIONS

Bolton Food & Tri Marine est fermement engagée dans une culture qui consiste à s'exprimer au nom de ses propres employés et de ceux de ses fournisseurs sans crainte de représailles à l'encontre de ceux qui signalent des infractions réelles ou présumées. Bolton Food & Tri Marine fournira des circuits de signalement confidentiels pour se conformer aux normes établies par les réglementations en vigueur et, en particulier, à celles résultant de la **Directive européenne sur la protection des dénonciateurs d'actes répréhensibles**.

Si un fournisseur a connaissance d'une violation du contenu du présent CDC, il en informe immédiatement Bolton Food & Tri Marine par le biais des circuits prévus à cet effet. Le non-respect de cette obligation constitue une violation du présent **CdC**.

Bolton Food & Tri Marine doit également vérifier l'existence de mécanismes opérationnels de réclamation adéquats tout au long de la chaîne d'approvisionnement et s'assurer que toutes les personnes (employés directs ou non directs, fournisseurs, sous-traitants ou sociétés d'externalisation) ont accès à au moins un mécanisme opérationnel de réclamation qui répond aux critères d'efficacité et de protection des droits du plaignant établis dans les **Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains** (UNGP) ou dans la **ISO 37002:2021 « Systèmes de gestion des dénonciations - Lignes directrices »**.

Chaque mécanisme de réclamation doit faire l'objet d'une large communication afin que les travailleurs et les parties prenantes en aient connaissance, comprennent comment les utiliser, se sentent en confiance pour le faire, y aient effectivement accès et se voient garantir la confidentialité, l'équité, la transparence et l'anonymat (lorsque la loi le permet) pour communiquer tout type de plainte ou de communication qui devrait faire l'objet d'une enquête.

Bolton Food & Tri Marine enquêtera sur toute communication et discutera de ses conclusions avec le fournisseur. Le fournisseur doit aider Bolton Food & Tri Marine dans cette enquête, donner accès à toutes les informations demandées et coopérer si des mesures correctives sont nécessaires pour résoudre le problème.

La procédure de Bolton Food & Tri Marine pour signaler les infractions et les griefs par le biais du **Bolton Speak Up System** est publiée sur le site web de Bolton.

B. EXIGENCES SPÉCIFIQUES POUR LES FOURNISSEURS DE THON OU DE PRODUITS CONTENANT DU THON

Le thon est la matière première la plus importante pour Bolton Food & Tri Marine. Outre les exigences générales applicables à tous les fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine, les fournisseurs de thon doivent s'engager à promouvoir et à soutenir le respect des éléments clés et des exigences énoncés dans le **CdC pour les navires et la politique relative au thon** afin de devenir l'un des fournisseurs agréés de Bolton Food & Tri Marine.

Bolton Food & Tri Marine fournit des directives opérationnelles à ses fournisseurs dans le **Guide pour les fournisseurs de thon et de produits à base de thon** et le **Code de conduite des navires et preuves de vérification**. Ils servent d'outils afin de les aider à systématiser la conformité avec les exigences spécifiques établies dans les codes et les politiques obligatoires.

1. CODE DE CONDUITE DE BOLTON FOOD & TRI MARINE POUR LES FOURNISSEURS DE THON – NAVIRES

L'expérience montre que l'un des maillons les plus vulnérables de la chaîne d'approvisionnement, exposé aux violations des droits humains et du travail, est constitué par les équipages des navires qui approvisionnent Bolton Food & Tri Marine en matières premières et, en particulier, ceux qui approvisionnent Bolton Food & Tri Marine en thon. Bolton Food & Tri Marine a décidé d'aborder cette question spécifique des flottes de pêche en augmentant le niveau de contrôle et de surveillance du respect à bord et par les propriétaires et capitaines de navires de chacun des principes énoncés dans la **Politique des droits humains du GB**.

En conséquence, un code de conduite plus spécifique a été élaboré et s'applique à tous les fournisseurs de thon opérant en mer.

Le **Code de conduite pour les fournisseurs de thon – Navires** aborde chacun des principes énoncés dans la **Politique des droits humains du Bolton** et prévoit un ensemble minimum de critères de conformité qui doivent être exigés à bord des navires de pêche et par les propriétaires et les capitaines des navires. Ces principes et critères, adoptés par Bolton Food & Tri Marine, doivent être considérés comme « les critères essentiels et les plus pertinents » qui sont inclus dans les **Conventions de l'OIT** fondamentales et pertinentes inscrites dans la **Constitution de l'OIT**, quel que soit le statut de ratification du membre, et dans l'**Initiative pour un commerce éthique**.

Bolton Food & Tri Marine exige une promotion et un soutien efficaces de la part de tous ses fournisseurs engagés dans des activités de pêche et/ou d'autres opérations en mer.

2. POLITIQUE THONIÈRE DE BOLTON FOOD& TRI MARINE

Bolton Food & Tri Marine a adopté les Objectifs de développement durable des Nations unies comme principes directeurs de base, en particulier l'OSD 14 « La vie sous l'eau : conserver et exploiter de façon durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

Pour soutenir ce qui précède, Bolton Food & Tri Marine a déterminé que la gestion respectueuse de l'environnement et de la société des pêcheries de thon est un aspect essentiel de ses engagements en matière de développement durable. Bolton Food & Tri Marine doit également exiger l'engagement de ses fournisseurs et partenaires commerciaux pour améliorer et renforcer les éléments clés et les exigences énoncées dans cette politique.

Bolton Food & Tri Marine est déterminé à augmenter significativement la proportion de son thon capturé dans des pêcheries certifiées par le **Marine Stewardship Council** (MSC) ou provenant de **Projets d'Amélioration des Pêcheries Complets et Crédibles** (CC FIP)¹. Pour le thon provenant de pêcheries non encore certifiées par le MSC, Bolton Food & Tri Marine promouvra que des CC FIP soient en place dans ces pêcheries ou qu'elles aient intégré le programme "En Transition vers le MSC" (ITM) ou la pleine évaluation du MSC. Cette décision d'utiliser davantage de thon certifié MSC nous pousse à encourager nos fournisseurs à participer aux initiatives de certification MSC, reflétant notre engagement sérieux envers les normes de durabilité environnementale pour les pêcheries prônées par Bolton Food & Tri Marine.

Bolton Food & Tri Marine exige que les fournisseurs fournissent une documentation appropriée (par exemple, certificats de capture, déclarations de capitaines, audits CoC par des tiers) avec le double objectif de garantir une traçabilité complète des produits livrés à Bolton Food & Tri Marine et de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN).

Bolton Food & Tri Marine est fière d'être membre fondateur de l'**International Seafood Sustainability Foundation** (ISSF) depuis 2009. À ce titre, notre politique de pêche et notre approvisionnement auprès de tiers sont conformes aux mesures de conservation et aux recommandations émises par l'ISSF. Nous sommes d'accord avec l'ISSF sur l'opportunité d'une approche scientifique globale, respectant les indications fournies dans les dernières mises à jour du rapport **Status of the Stocks** ([LINK](#)) et de ses résolutions. Tous les fournisseurs de thon Bolton Food & Tri Marine sont tenus de vérifier les mesures de conservation spécifiques en vigueur sur le site web de l'ISSF (www.iss-foundation.org). Le respect de ces mesures est obligatoire pour fournir du thon et des produits à base de thon à Bolton Food & Tri Marine.

¹Selon le WWF, nous considérons qu'un FIP est crédible et complet lorsqu'il est conforme à tous les critères des deux définitions :

- FIP complet : Un FIP qui aborde l'ensemble des défis environnementaux pris en compte dans le cadre de la norme MSC, dans le but de permettre à la pêcherie d'atteindre le niveau d'une réussite inconditionnelle par rapport à la norme MSC. Un FIP complet doit répondre aux critères suivants : un document de cadrage et une pré-évaluation MSC ont été réalisés par un auditeur tiers indépendant ; un plan d'action a été établi ; le FIP a été lancé publiquement ; le FIP est entré dans sa phase de mise en œuvre, c'est-à-dire la phase 3 selon les lignes directrices du FIP ; la pêcherie progresse conformément au plan d'action conçu pour atteindre un niveau conforme à la norme MSC dans le délai convenu (maximum 5 ans) ; les progrès doivent être évalués périodiquement par un consultant externe indépendant pendant toute la durée du FIP.
- FIP crédible : Un FIP dont les actions sont transparentes, qui respecte un processus visant à démontrer clairement l'amélioration des performances de la pêche et qui peut démontrer l'évaluation de la pêche par le biais d'un processus d'évaluation solide et indépendant et qui est noté « A » ou « B » dans le site fisheryprogress.org.

C. EXIGENCES SPECIFIQUES POUR LES AUTRES FOURNISSEURS DE MATIÈRES PREMIÈRES

Outre les exigences générales applicables à tous les fournisseurs de Bolton Food & Tri Marine, les autres fournisseurs de matières premières doivent accepter de promouvoir et de soutenir l'adhésion aux éléments clés et aux exigences énoncées dans les politiques spécifiques suivantes relatives aux matières premières pour devenir l'un des fournisseurs agréés de Bolton Food & Tri Marine.

- Politique d'approvisionnement en maquereau, anchois et sardines
- Politique d'approvisionnement en saumon
- Politique d'approvisionnement en mollusques
- Politique d'approvisionnement en pétrole
- Politique d'approvisionnement en légumes
- Politique d'approvisionnement en viande

A REMPLIR PAR LE FOURNISSEUR :

En signant ce document, (le fournisseur) _____ s'engage à rejoindre Bolton Food dans son parcours stratégique de durabilité en promouvant et en soutenant les lignes directrices et les actions décrites dans le Code de conduite de Bolton Food & Tri Marine pour les fournisseurs, dans le but de se conformer progressivement à toutes les exigences applicables à la relation commerciale spécifique avec Bolton Food & Tri Marine énoncées dans ce document.

Entreprise :			
Nom :			
Fonction/Poste :			
Signature :		Cachet :	

REMARQUES FINALES

La Fonction de Durabilité Globale de Bolton Food a approuvé ce Code de Conduite pour les Fournisseurs de produits et de services en décembre 2023.

Pour plus d'informations sur ce document, veuillez contacter le département du développement durable de Bolton Food : sustainability@boltonfood.com.

Vous pouvez trouver toutes les Politiques et Codes de Conduite [ici](#).



IMPRIMEZ SEULEMENT SI NÉCESSAIRE



BOLTON

Bolton Food S.p.A. con socio unico
Via G.B. Pirelli, 19 - 20124 Milan - Italie
www.boltongroup.net